



SNU —Pôle emploi — AG régionale –
17 janvier 2017.

Secteur retraités

Rapport d'activité 2016 et objectifs 2017

Le secteur retraité des Pays de la Loire, c'est quoi et combien

C'est un chiffre : 13 adhérents — tous issus de l'ANPE

C'est une section

Un collectif qui associe les Pays de la Loire et la région centre soit au total une section de 19 adhérents.

Ce sont des échanges / débat réguliers. soit

- Une réunion par trimestre environ avec un schéma d'ordre du jour bien établi
 - Pôle emploi, son actualité
 - Les sujets propres aux retraités en général sur des sujets inter professionnel : la santé/la mutuelle, le niveau des retraites
 - Un débat sur un sujet de société (exemple : la fiscalité, la loi El Khomri, les propositions des candidats à la présidence de la république)

C'est une présence et contribution dans plusieurs instances de la vie syndicale

- en premier lieu au sein du SNU local, AG, CR, BRE
- Notre contribution et notre présence à la commission nationale des retraités de pôle emploi - aujourd'hui par votre serviteur — mais auparavant par notre regretté Daniel Bossard nos vaillants militants que sont Jo Gabriac et, Ernest Guihur).
- Nous sommes en relation avec le secteur retraités de la FSU-44 et présents aussi (très ponctuellement je l'avoue) à certaines réunions. C'est essentiellement notre ami Jo Gabriac qui a maintenu ce lien.
- C'est notre contribution active — à savoir Jo Gabriac et moi-même — à la rédaction de deux Bulletins d'information nationaux. Le premier qui s'intitule « Prendre son temps » qui s'adresse à plus de 2500 retraités de pôle emploi (mais peut être consulté sur le site du SNU par tous les actifs : au fait, qui le lit parmi vous ?), le second qui s'intitule « maintenir le lien » et qui s'adresse aux futurs retraités et syndiqués du SNU (le N° 1 vient juste de paraître)

C'est notre participation aux actions revendicatives.

Soient qu'elles soient propres à la situation des retraités « (c'était le cas par exemple en septembre 2016), soit qu'elles concernent tout un chacun : la loi El Khomri par exemple.

Notre objectif :

- aujourd'hui faire en sorte que le maximum de syndiqués SNU actifs à Pole Emploi reste syndiqué au passage à la retraite. (Aujourd'hui au niveau national sur 100 départs de syndiqué à peine 1/5 restent syndiqués)
- apporter notre pierre à la création de sections régionales ou inter régionales retraités dans les régions qui en sont dépourvues, via la commission nationale des retraités, car sans structure locale spécifiquement retraitée, le lien syndical disparaît. A titre d'exemple notre section a apporté son appui à la création d'une section retraités SNU en Bretagne

Rapport moral

La vie en société, et donc la vie revendicative, ne s'arrête pas avec l'entrée en retraite. A la retraite, certains sujets échappent, bien sûr, aux revendications propres de la situation d'un salarié actif. D'autres cependant les remplacent, soit dans le champ de Pôle Emploi (par exemple la mutuelle complémentaire), soit dans le champ interprofessionnel (exemple la loi El Khomri :) soit dans le champ social. (le niveau général des retraites — la protection sociale globale ou tout simplement tous les sujets qui concernent un citoyen et pour lesquels le syndicalisme a sa part d'engagement.

Notre âge, disons sobrement « avancé » ne nous confère pas d'être des donneurs de leçon. Disons avec beaucoup d'humilité que notre expérience militante peut éventuellement servir, et contribuer à la réflexion collective.

Parmi ce qui nous caractérise, nous retiendrons pour cette AG deux points, comme deux messages.

Le premier, c'est que bien que non actif, au sens professionnel du terme, notre légitimité comme notre existence ne peut pas être indépendante du syndicalisme des actifs et donc du SNU, de vous. Nous ne nous revendiquons pas « à part », mais dedans ; rien ne peut se faire en dehors de vous.

Le second c'est notre attachement à l'interprofessionnel et plus largement à un syndicalisme au cœur des luttes sociales et pas un syndicalisme auto centré, pour ne pas dire corporatiste. A la structure pyramidale, très simple et très légère de L'ANPE, a succédé une « usine à gaz » des relations sociales au sein de Pôle emploi. Quand nous comparons vos agendas syndicaux et ceux qui étaient les nôtres, c'est comme si on comparait l'union sportive de Vertou et le Barça. Nous insistons régulièrement sur ce volet du syndicalisme, car nous ne souhaiterions pas que ce syndicalisme que nous revendiquons inventif, politique, idéologique, tout en étant dans son rôle de base qui est de défendre les intérêts des salariés, des retraités et des chômeurs se referme sur un syndicalisme gestionnaire de clientèle comme FO sait si bien le faire. ou un syndicalisme bureaucratique. Et le risque est grand de tomber dans ce syndicalisme de confort. Notre spécificité en tant que retraités est de ne plus avoir le nez sur le guidon comme vous. Il faudrait que nous profitons peut-être davantage de ce recul pour réfléchir encore plus sur les problèmes de fond de notre syndicalisme.